

On en parle
Le juge Bruguière à l'Esperluète



Il a lutté pendant 30 ans contre le terrorisme international.

Il était juge antiterroriste et a enquêté sur toutes les grandes affaires de terrorisme international des années 1970 aux années 2005 : Jean-Louis Bruguière sera l'invité de la librairie chartreuse L'Esperluète, samedi 24 avril à 11 heures. Il viendra dédicacer « Ce que je n'ai pas pu dire, trente ans de lutte contre le terrorisme » paru aux éditions Robert Laffont fin 2009.

Il s'agit d'entretiens avec le journaliste de L'express Jean-Marie Pontaut qui retracent la carrière exceptionnelle de ce magistrat né à Tours en 1943.

En 2007, Jean-Louis Bruguière a tenté en vain de devenir député UMP du Lot-et-Garonne.

QUALITÉ DE L'AIR

> Relevé du 21 avril : MOYEN, indice 5 sur une échelle allant de 1 à 10.

> Aujourd'hui, stabilité ; le polluant en cause est l'ozone.

EXPRESS

CONSEIL MUNICIPAL Réunion ce soir

Le conseil municipal de Chartres se réunira ce soir à 20 h 30 à l'hôtel de ville. La séance sera publique. Trente-quatre points sont à l'ordre du jour. Il sera notamment question du versement anticipé de la TVA dans le cadre du plan de relance, de garanties d'emprunt de Chartres Habitat ou encore du bilan de concertation préalable aux futurs aménagements sur et autour du boulevard de la Courtille.

SNCF Réunion des usagers de la ligne Chartres - Paris

L'Association de défense des clients et usagers de la ligne Paris - Le Mans tiendra une réunion publique samedi 24 avril, à 9 heures, salle des fêtes de Jouy, entre les différentes parties en charge du fonctionnement de la ligne et le bureau de l'ADULPCM. Cette réunion a pour objectif de faire le point sur l'ensemble des problèmes sur cette ligne.

La Compagnie des marchés veut conquérir la France

■ La première enseigne de cette marque créée par le Chartrain Patrick Violas, ex-PDG de 5 sur 5, ouvrira à Barjouville en automne. On y vendra des produits frais et on promouvra la cuisine maison avec produits de saison.

Les travaux sont en cours dans la zone artisanale de Barjouville. En octobre ou novembre s'ouvrira la première enseigne de La Compagnie des marchés, concept créé par Patrick Violas, l'ancien PDG de 5 sur 5. Sur 1.000 m² couverts mais non fermés, seront rassemblés tous les produits alimentaires pôle par pôle : fruits et légumes, viande charcuterie, fromages, vins, chocolat, etc. « Ce ne sera pas du bio. Mais je veux de la qualité, des produits de saison, qui ont du goût », annonce Patrick Violas, lui-même amateur de cuisine du terroir et qui passe volontiers derrière les fourneaux. « Ce ne sera pas seulement un espace de vente : nous ferons beaucoup de pédagogie. Les enfants, mais aussi la génération des 20-30 ans ne savent plus comment faire de la soupe ou un pot-au-feu », précise-t-il. Il veut que ses enseignes soient des « lieux de fête » avec des animations permanentes calquées sur les saisons : bar à pommes de terre, démonstrations de réalisation de confitures, etc.

L'homme ne manque pas d'idées et il compte ou comptera dans son équipe des pros en la matière... et dans tous les domaines. « Nous allons recruter les meilleurs, glisse-t-il dans un sourire, comme chez 5 sur 5 ». Salaires attractifs, intérêt : le responsable veut les salariés de La Compagnie des marchés soient aussi passionnés que lui. « Les entretiens d'embauche sont longs. On veut vraiment savoir ce que les gens ont dans le ventre », confie-t-il.

Image du pôle fromages et vins envisagé à l'intérieur de chaque site de La Compagnie des marchés.



La maison mère sera située à Chartres, au Jardin d'entreprises, face à Groupama. Elle emploiera 80 personnes chargées notamment du développement de la marque (le plan de marche prévoit vingt-six magasins dans quatre ans) et du référencement des producteurs.

La cible : la clientèle des grandes surfaces

Ceux d'Eure-et-Loir, puisque c'est à Barjouville que va ouvrir la première enseigne, disposeront d'un avantage sur les autres. « Il s'agit soit de gros producteurs, soit de producteurs qui s'associent. Certains peuvent grandir avec nous, comme on l'avait fait pour 5 sur 5 : de petits artisans avaient construit les premières boutiques et ils se sont développés en même temps que nous

pour ensuite travailler pour tous nos chantiers », signale Patrick Violas.

« Nous avons déjà rencontré des producteurs. Ils sont en train de s'organiser. Pour nos trois premiers sites (Barjouville puis Le Mans et Tours qui seront ouverts dans la foulée), nous aurons les mêmes producteurs », poursuit-il. « Nous leur achèterons leurs produits plus cher que ne le font les grandes surfaces, assure-t-il. Et nous les revendrons moins cher, car nous sommes les seuls intermédiaires. » Patrick Violas a étudié le fonctionnement actuel de l'achat-revente de produits frais dans les grandes surfaces. Dans ce système, ce sont les producteurs et les consommateurs qui paient les pots cassés (les intermédiaires, eux, gagnent de l'argent). Lui promet qu'il leur rendra la vie meilleure.

D'ailleurs, sa cible, c'est la clientèle des hypermarchés-supermarchés et des zones artisanales. Ses marchés seront implantés en bord de rocade, ou près des grandes surfaces, « en tout cas là où il y a un gros passage de voitures. »

En Eure-et-Loir, la commission départementale qui autorise les implantations commerciales a voté en faveur de son projet « à l'unanimité ». Et partout, dit-il, « les élus nous accueillent à bras ouverts. »

Corinne Lefebvre.

50 à 80 salariés par site

La compagnie des marchés de Barjouville sera le « labo », le site pilote de la marque. Première boutique à ouvrir en France, elle sera détenue à 100 % par la maison mère, pour quelques années au moins.

Les autres marchés seront construits par la maison mère — toujours selon le même concept et forme de vaste hutte — qui les louera

ensuite à une société d'exploitation dont le responsable détiendra 2/3 du capital (un tiers reste à la maison mère). Chaque site emploiera de 50 à 80 salariés selon sa taille et devra puiser 95 % de ses produits chez les fournisseurs référencés par la maison mère. Les 5 % restants pouvant provenir de petits producteurs locaux.

Les familles de détenus toujours bien accueillies



MARDI, À CHARTRES. Odette Theil (à g.) et Colette Bourguignon sont les fondatrices d'Accueil des familles de détenu.

Mardi soir, s'est tenue l'assemblée générale d'Accueil des familles de détenus à Chartres (AFDC). L'association, fondée en 1990 par Odette Theil et Colette Bourguignon, a pour but d'accueillir les familles de détenus afin qu'elles aient un contact humain avant et après le parloir. Pour cela, l'AFDC les reçoit dans un local rue des Lisses.

Odette Theil, présidente de l'association, explique : « Il est fondamental que le local se trouve à proximité de la maison d'arrêt, sinon les familles ne viendraient pas. » La réunion fut aussi l'occasion de faire le point sur l'activité de l'association qui

compte actuellement quatorze membres qui assurent les permanences. En 2009, trois personnes ont d'ailleurs rejoint l'équipe de bénévoles. Odette Theil souligne : « Des réunions mensuelles se tiennent toujours le deuxième lundi de chaque mois, avec une fréquentation satisfaisante, pour permettre aux bénévoles de se rencontrer. Nous comptons aussi mettre en place avant la fin de l'année, une journée de formation pour les bénévoles. Nous essayons d'inviter un intervenant extérieur, comme un avocat, le directeur de la maison d'arrêt ou une personne du Service pénitentiaire d'insertion et de probation. »

Odette Theil et la trésorière adjointe, Colette Bourguignon, ont également rappelé les qualités pour être bénévole : « Il faut être capable d'écouter, ne pas être inquisitorial, avoir la plus grande ouverture d'esprit possible. Le plus important est de ne pas juger. » L'association espère donc continuer à vivre dans les meilleures conditions. Odette Theil souligne : « Cela roule très bien pour l'AFDC. Nous sommes des associatifs heureux ! »

> Permanences : à partir de 12 h 30 lundi, mercredi, vendredi et samedi, 19, rue des Lisses, 02.37.21.23.67